

N° 2024-110

OBJET :

*Marchés publics – Restructuration du
centre de vacances de Chelles à Saint
Jean d'Aulps – Modifications du
marché en cours*

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 juin, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Lullin, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 5 juin 2024

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Elisabeth, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick et CETTOUR-CAVÉ Lætitia.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, CHALENCON William, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, GALLAY Cyrille, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :.....28
pour :.....28
contre :.....00
abstention :.....00

Procurations ont été données :

- par Myriam LEFANT à Elisabeth ANTHONIOZ-TAVERNIER,
- par Josette VERNET à Jean-François BERGER,
- par Sophie MUFFAT à Philippe VINET,
- par Jean-Marc GIROD à Yannick TRABICHET.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente rappelle aux membres du conseil communautaire qu'un marché public a été attribué pour la restructuration du centre de vacances de Chelles à Saint Jean d'Aulps en vue de la création de logements saisonniers. Elle fait part de la nécessité de passer des avenants à ce marché :

- Lot n° 3 – Terrassement – VRD
 - Titulaire : GROPPi
 - Montant initial : 135 600,00 € HT
 - Avenant n° 1 : 22 002,50 € HT
 - Avenant n° 2 : 20 519,25 € HT
- Lot n° 15 – Chauffage – Ventilation – Plomberie
 - Titulaire : AP CHAUFFAGE SANITAIRE
 - Montant initial : 373 667,48 € HT
 - Avenant n° 1 : - 43 976,76 € HT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à l'unanimité,**
- **autorise** Madame la Présidente à signer les avenants joints en annexe de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

La Présidente
Yannick TRABICHET

Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD




